

CONSEIL PERMANENT DE  
L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS  
COMMISSION SUR LA SÉCURITÉ CONTINENTALE

OEA/Ser.G  
CP/CSH-1014/08  
20 mai 2008  
Original: anglais

RAPPORT DU SECÉTARIAT GÉNÉRAL SUR LA MISE EN ŒUVRE DES  
RÉSOLUTIONS AG/RES. 2261 (XXXVII-O/07) APPUI À L'ACTION CONTRE LES MINES  
ANTIPERSONNEL EN ÉQUATEUR ET AU PÉROU, ET AG/RES. 2269 (XXXVII-O/07)  
LES AMÉRIQUES : RÉGION LIBRE DE MINES TERRESTRES ANTIPERSONNEL

RAPPORT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL SUR LA MISE EN ŒUVRE  
DES RÉOLUTIONS AG/RES. 2261 (XXXVII-O/07) APPUI À L'ACTION CONTRE  
LES MINES ANTIPERSONNEL EN ÉQUATEUR ET AU PÉROU,  
ET AG/RES. 2269 (XXXVII-O/07) LES AMÉRIQUES : RÉGION LIBRE DE MINES  
TERRESTRES ANTIPERSONNEL

**Mandats:** À sa Trente-septième Session ordinaire, l'Assemblée générale a adopté les résolutions AG/RES. 2261 (XXXVII-O/07) "Appui à l'action contre les mines antipersonnel en Équateur et au Pérou" et 2269 (XXXVII-O/07) "Les Amériques : région libre de mines terrestres antipersonnel." Pour s'acquitter des mandats assignés au Secrétariat général aux termes de ces résolutions, le Bureau d'action humanitaire contre les mines, Département de la sécurité publique, a mis en œuvre plusieurs actions et initiatives par l'intermédiaire de son Programme d'action intégrale contre les mines antipersonnel (AICMA) à l'appui des États membres demandant de l'aide pour leurs plans nationaux.

Le Bureau d'action humanitaire contre les mines a également directement contribué à la mise en œuvre de la résolution AG/RES. 2297 (XXXVII-O/07) ABORDER LE TRAFIC ILLICITE DES ARMES INDIVIDUELLES ET DES ARMES LÉGÈRES: GESTION ET SÉCURITÉ DES ARSENAUX en fournissant aux États membres qui ont pris la décision de détruire leurs stocks excédentaires d'armes individuelles, d'armes légères ainsi que leurs munitions une assistance technique, de la formation et d'autres formes d'appui. De même, le Bureau d'action humanitaire a contribué à la mise en œuvre de la résolution AG/RES. 2341 (XXXVII-O/07) CONVENTION INTERAMÉRICAINNE CONTRE LA FABRICATION ET LE TRAFIC ILLICITES D'ARMES À FEU, DE MUNITIONS, D'EXPLOSIFS ET D'AUTRES MATÉRIELS CONNEXES en encourageant les États membres à prendre des mesures en vue de la destruction d'armes et de munitions excédentaires et obsolètes et permettre ainsi de prévenir leur trafic.

On trouvera ci-après une description des actions prises à l'appui de la mise en œuvre de ces résolutions:

**Général:** Initialement conçu comme un programme d'aide au déminage humanitaire en Amérique centrale, l'AICMA a pris de l'ampleur tant sur le plan de sa taille que de sa portée au cours de ses dix-sept ans d'existence. Le Programme AICMA appuie actuellement une vaste gamme d'activités relatives aux mines dans quatre États membres: (a) déminage humanitaire; (b) éducation en matière de risques que représentent les mines antipersonnel; (c) aide à la rééducation physique et à la réadaptation psychologique des victimes de mines terrestres ainsi qu'à leur réintégration socio-économique; (d) destruction des mines stockées; (e) promotion d'une interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert de mines terrestres antipersonnel; (f) destruction d'armes individuelles et légères, de munitions obsolètes ou excédentaires et des restes explosifs de guerre.

Le Bureau d'action humanitaire fonctionne au sein du Secrétariat général comme une division du Département de la sécurité publique du Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle, où il assure la coordination générale du Programme AICMA, y compris la sollicitation et l'administration de contributions financières de la communauté internationale. L'Organisation interaméricaine de défense (OID) fournit une aide technique au Bureau d'action humanitaire par l'entremise d'équipes de superviseurs et contrôleurs internationaux dans les pays affectés par les mines. Le progrès réalisé par le Programme est dû en grande partie à l'appui d'États membres (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, El Salvador, États-Unis, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Pérou et Venezuela), qui ont fourni des formateurs ou des superviseurs pour le déminage à un

coût estimé à plus de 2 millions de dollars au cours de l'année 2007. Des contributions financières d'importants donateurs internationaux (Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Corée du Sud, Danemark, Espagne, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Norvège, Royaume-Uni, Suède, Union européenne) ont également rendu facilité la réalisation du Programme. Au cours de 2007, les contributions monétaires reçues se sont montées à quelque 6 millions de dollars US. Le Programme maintient également des relations étroites et productives avec des organisations internationales et non gouvernementales. Finalement, les États membres appuyés par le Programme continuent de fournir des ressources humaines et matérielles substantielles, en fonction de leurs capacités individuelles et de leurs besoins.

**Déminage humanitaire:** de mars 2007 à mars 2008, le Programme a continué de réaliser des progrès importants, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée générale relatives à l'élimination des mines terrestres antipersonnel dans les Amériques. Au cours du premier trimestre de 2008, avec l'appui du Programme AICMA, plus de 1 600 mines et engins non explosés ont été détruits et 106 571 mètres carrés de terrain au total ont été dégagés pour être utilisés dorénavant de façon productive en Colombie, en Équateur, au Nicaragua et au Pérou. Au cours de 2007, avec l'appui de l'AICMA, plus de 13 000 mines et engins non explosés ont été détruits et 398 000 mètres carrés au total ont été dégagés pour être utilisés dorénavant de façon productive en Colombie, en Équateur, au Nicaragua et au Pérou. L'Organisation interaméricaine de défense OIDA a prêté un appui constructif sous forme d'aide technique et d'envoi d'experts militaires et techniques. Au nombre des actions et initiatives réalisées dans ces pays bénéficiaires, mentionnons :

- Dépassement du niveau de complétude de 95 % du Plan de déminage national du Nicaragua avant la fin de 2007, destruction ou attestation de dégagement de 960 des quelque 1 007 zones minées identifiées au Nicaragua. Notons également une réorganisation des unités de déminage pour faciliter la réduction graduelle de la taille de l'élément de déminage, qui a été commencée en avril 2007. Cette nouvelle organisation, dirigée intégralement par des superviseurs nationaux, est un bel exemple d'une capacité nationale consolidée totalement en mesure de mener à bien des opérations de dégagement tout au long de l'année 2009. En fait, la capacité et l'expérience nationale que l'on retrouve au Canada est un atout continental capable de venir en aide là où la demande se présente. Au cours de la période janvier-mars 2008, les activités de déminage humanitaire ont été réalisées dans 7 objectifs des départements de San Fernando, Murra et Wiwili, où 715 mines ont été détruites et 36 763 mètres carrés de terrain ont été nettoyés..
- Encouragement et appui aux opérations de déminage humanitaire dans la Cordillère du Condor, le long de la frontière péruano-équatorienne. Ces opérations de déminage sont caractérisées par la coopération mutuelle et l'esprit de travailler dans le respect des termes de l'accord de paix signé par les deux nations en 1998. Les opérations de déminage ont été cruciales pour le développement de l'infrastructure économique dans la région frontière. Le rapport de l'année dernière souligne l'achèvement de la plupart des travaux dans la région frontière à plus forte densité de population des provinces équatoriennes d'El Oro et de Loja et des départements péruviens de Tumbes et de Piura avec un petit nombre de champs de mines marqués mais non dégagés, sous réserve de disponibilité de l'équipement mécanique spécialisé. Depuis 2007, des avancées importantes ont été réalisées à proximité de Soldado Monge et des secteurs de Chiqueiza dans la province équatorienne de Santiago Morona et du département

péruvien d'Amazonas respectivement. Au cours de la période janvier-mars 2008, les activités de déminage humanitaire ont été exécutées dans 2 objectifs de Morona Santiago, Équateur, et 2 objectifs du département d'Amazonas au Pérou, avec la destruction de 118 mines et le dégagement de 1 170,85 mètres carrés de terrain.

- Amélioration de la capacité de la Colombie de répondre aux situations d'urgence humanitaires causées par des mines. La Colombie compte maintenant quatre unités de déminage humanitaire. Deux de ces unités de 40 personnes se consacrent au dégagement des champs de mines sous juridiction gouvernementale. Les deux autres sont formées pour répondre aux urgences humanitaires dues au déminage par des groupes illégaux. À la fin de 2007, la Colombie avait dégagé ou marqué de façon sécuritaire plus de 50 000 mètres carrés dans huit des trente-cinq champs de mines et avait réduit le degré d'urgence causée par des mines placées illégalement dans les communautés d'El Guayabero et d'El Refugio dans le département de Guaviare. Actuellement ces unités sont à dégager des champs à San Francisco, département d'Antioquia, et à Bajo Grande dans le département de Bolivar dans le but de créer des conditions sécuritaires pour le retour de leurs populations. Au cours de la période janvier-mars 2008, des activités de déminage humanitaire ont été réalisées dans 3 objectifs sous juridiction gouvernementale et 2 objectifs d'urgence humanitaire dans les départements d'Antioquia et de Bolivar, avec la destruction de 17 mines et le dégagement de 32 505,10 mètres carrés de terrain.

**Éducation aux dangers des mines:** Les programmes d'éducation aux dangers des mines de l'AICMA permettent de réduire le nombre d'accidents en assurant la promotion d'une conduite sécuritaire parmi les habitants des communautés affectées par les mines. Ces campagnes visent à compléter les opérations de déminage humanitaire et à permettre aux communautés affectées de participer aux initiatives de sensibilisation aux mines, tout en facilitant l'échange d'information sur la location des zones minées et la présence d'engins explosifs à proximité. De mars 2007 à mars 2008, des campagnes ont été lancées dans 215 communautés. Un message du Secrétaire général à l'occasion de la "Journée internationale de sensibilisation aux mines et d'aide à l'action de déminage" en date du 4 avril 2008 a été publié et d'autres activités ont été réalisées dans le but d'accroître la sensibilisation aux mines terrestres.

**Aide aux victimes:**

Depuis son établissement en 1997, le Programme a aidé en permanence plus de mille survivants des mines terrestres avec des interventions médicales, psychologiques et rééducatrices dans divers pays bénéficiaires d'Amérique centrale (Honduras et Nicaragua) et en Colombie, au Pérou et en Équateur. Au titre de la composante de réintégration sociale, l'AICMA, en collaboration avec l'Institut technologique national du Nicaragua (INATEC), a appuyé une formation professionnelle pour 219 survivants des mines terrestres et a appuyé l'établissement de petites entreprises pour 196 survivants des mines terrestres et de leurs familles. En Colombie, l'AICMA appuie un projet de réhabilitation pour 35 participants en coordination avec le Centre intégral de réhabilitation de Colombie (CIREC), dans le but d'établir un programme intégré d'aide aux victimes. En 2007, l'AICMA a coordonné un programme pilote pour faciliter la réintégration sociale de ces participants au moyen de cours administrés par le Service d'enseignement national (SENA). Au cours de la période janvier-mars 2008, plus de 209 survivants des mines terrestres ont reçu de l'aide au Nicaragua, en Colombie, en Équateur et au Pérou.

### **Destruction des stocks:**

Une des réalisations les plus importantes du Programme a été obtenue par un appui technique et financier aux États membres pour la destruction de leurs stocks de mines terrestres antipersonnel. Plus d'un million de mines terrestres antipersonnel ont été détruites en Argentine, en Colombie, au Chili, en Équateur, au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua et au Pérou, avec les conseils techniques de l'AICMA et des contributions financières du Canada et de l'Australie. Menant à cet effort à bon terme en 2004, le Programme a étendu cet appui à la destruction des stocks excédentaires de munitions dans les États membres.

### **Destruction des munitions:**

Il convient de voir comme une extension naturelle des activités antimines l'appui fourni par l'AICMA aux États membres pour leurs efforts de destruction de stocks de munitions excédentaires ou obsolètes ainsi que d'armes individuelles et légères. La présence de stocks de munitions obsolètes, d'explosifs et d'autres débris de guerre présente un risque aux communautés avoisinantes. Cet effort est également critique au succès des efforts de démobilisation pour assurer que les armes remises par des groupes armés illégaux ne sont jamais réutilisées au détriment de la société.

Un projet pilote financé par des contributions du Canada et des États-Unis a été lancé et complété avec le Nicaragua entre avril et septembre 2007, facilitant la destruction de plus de 400 tonnes du stock de munitions excédentaires du Nicaragua et éliminant ainsi le risque d'accidents ou d'autres événements indésirables. Également en 2007, l'AICMA, en coordination avec la Mission d'appui au processus de paix en Colombie (MAPP-OEA) et l'appui financier des gouvernements du Canada et de l'Italie, a appuyé un projet de destruction de 18 000 armes individuelles et légères remises par des groupes paramilitaires illégalement armés au gouvernement colombien dans le cadre du processus de paix national. La capacité de l'AICMA d'appuyer ces efforts va dépendre de la communauté internationale des donateurs d'aide.

En 2008, grâce aux contributions du gouvernement canadien, l'AICMA a pu appuyer une deuxième phase de la destruction des munitions excédentaires au Nicaragua. La destruction de quelque 300 tonnes de munitions excédentaires est anticipée, quant au reste il fera l'objet d'un futur projet. De plus, le gouvernement de l'Équateur coordonne actuellement avec le programme AICMA de l'OEA une évaluation des inventaires de mines excédentaires et obsolètes aux fins de destruction.

**Appui à l'interdiction des mines antipersonnel:** L'AICMA cherche à promouvoir l'intérêt exprimé dans les résolutions de l'Assemblée générale de l'OEA pour la transformation des Amériques en une zone libre de mines terrestres antipersonnel en coordonnant les questions d'actions antimines et en aidant les États membres à satisfaire aux mesures de transparence stipulées dans la Convention d'Ottawa. Des représentants de l'AICMA ont participé à la plus récente réunion des États parties à la Convention, qui a eu lieu en Jordanie en novembre 2007, pour partager les réalisations pratiques obtenues dans le cadre du Programme et les leçons apprises avec d'autres programmes globaux d'actions antimines ainsi que pour renforcer les contacts avec les donateurs internationaux.

**Mobilisation des ressources:** les contributions de donateurs reçues en décembre 2007 se sont montées à 6,7 millions de dollars US, ce qui a permis la réalisation de la plupart des initiatives du programme. Un défi important au financement est le besoin de continuer à appuyer les opérations

de déminage humanitaire au Nicaragua en 2008 et d'appuyer la composante d'aide aux victimes dans la région. Et quand 2008 touchera à sa fin, les contributions de donateurs devront de plus en plus être dirigées vers l'appui à la poursuite d'efforts similaires en Colombie, en Équateur et au Pérou. Bien que l'appui des donateurs à l'action antimines en Colombie ait connu un accroissement substantiel au cours de l'année dernière, les exigences de ressources continueront de croître au cours des prochains douze à dix-huit mois pour répondre au besoin urgent de traiter le problème d'un nombre croissant de victimes de mines terrestres et commencer à réduire l'impact des mines sur les communautés qui essaient de retrouver une vie aussi normale que possible. Les campagnes de financement pour les efforts coordonnés de dégagement des zones minées le long de la frontière péruano-équatorienne demeure également une priorité.

**Conclusion:**

Le Programme AICMA exige des contributions revigorées de la part de la communauté internationale des donateurs ainsi qu'un engagement actif des États membres affectés par les mines et d'autres débris de guerre, de ne ménager aucun effort pour maintenir les résultats à un niveau que les États donateurs auront à cœur d'appuyer au cours des années à venir. Avec des engagements renouvelés de la communauté des donateurs ainsi que des États membres, il sera possible de maintenir des perspectives prometteuses pour l'élimination de la menace des mines terrestres pour les peuples des Amériques.

Les actions de déminage humanitaire et les initiatives d'aide aux victimes et de destruction des munitions mises en oeuvre par le Bureau d'action humanitaire contre les mines au cours de 2007 sont fondées sur des réalisations antérieures et continues. Toutes les actions et initiatives qui viennent d'être décrites sont axées sur une évolution positive en 2008. Le programme de profil de projet du Bureau d'action humanitaire continue avec un focus sur la mise en oeuvre des résolutions correspondantes de l'Assemblée générale de l'OEA, tout en demeurant fidèle à sa vision de rétablissement de conditions de vie sûres, sécuritaires et productives pour les communautés du continent affectées par les mines.